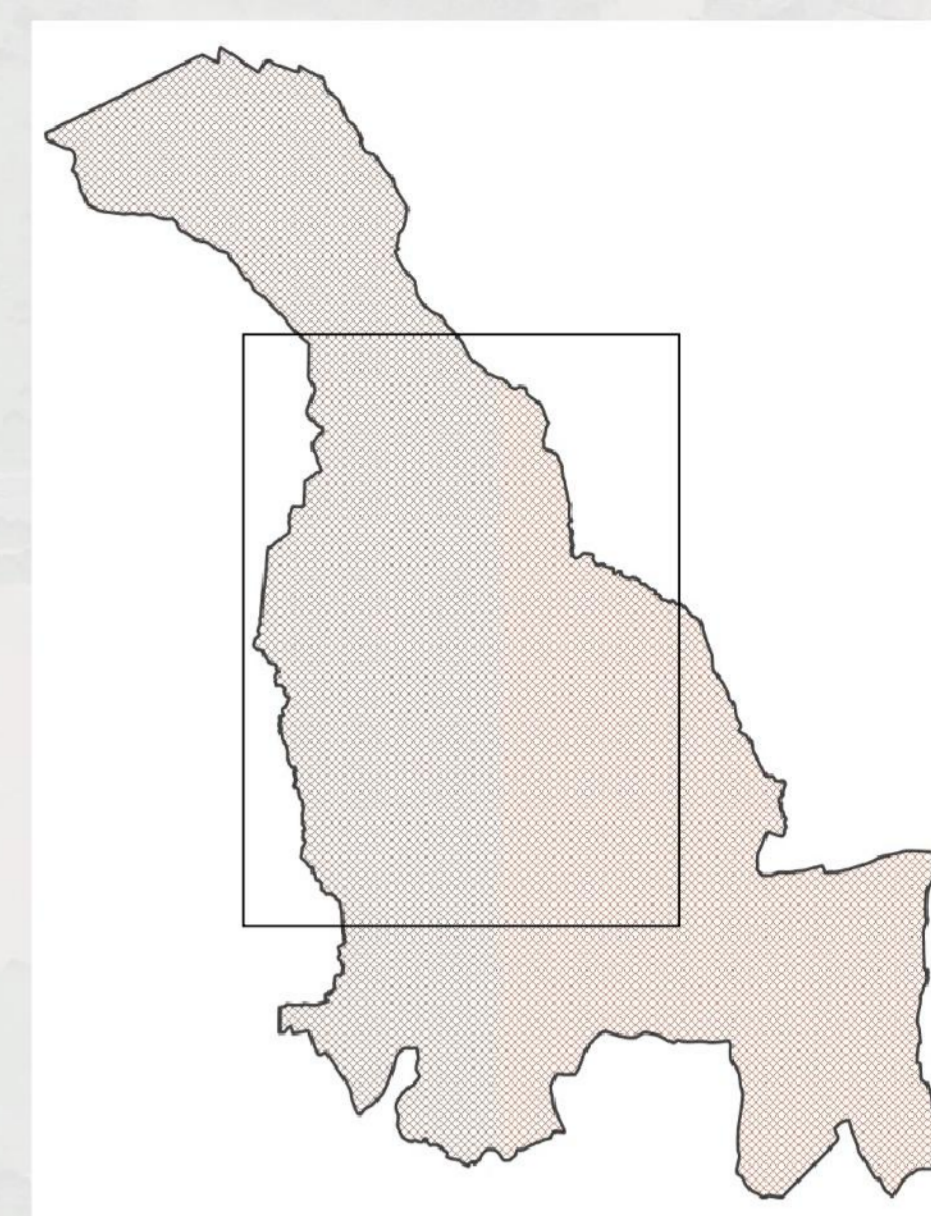


Plan local d'urbanisme de Plerguer




version d'arrêt - 28/07/2021

Planche 3 : Partie centre



échelle 1:3500



liste des emplacements réservés :

n°	nature	surface
1	aménagement du chemin de halage (L151-19)	Commune 172 m²
2	aménagement de la V11 avec aménagement du trottoir de la B15-16	Commune 1374 m²
3	aménagement du corridor de la rue de la Chapelle	Commune 142 m²
4	aménagement de la rue d'Arzo, à la rue de la Chapelle	Commune 145 m²
5	aménagement de la V12 avec aménagement du trottoir de la B15-16	Commune 865 m²
6	aménagement de la rue de la Chapelle	Commune 2756 m²
7	création d'une servitude présumée entre le centre bourg et la zone des terres	Commune 806 m²
8	création d'accès pour des terrains situés rue de la Chapelle	Commune 183 m²
9	création de cheminement dans un site de construction	Commune 3094 m²
10	création d'une servitude présumée entre la zone des terres et la rue de la Chapelle	Commune 145 m²
11	création d'accès rue des Grèves	Commune 158 m²
12	création d'une servitude présumée au Sud du four agricole de la zone des terres	Commune 145 m²
13	création d'une servitude présumée pour accéder au terrain agricole	Commune 115 m²
14	création d'une servitude présumée + mise en état (suppression de la parcelle en déshérence)	Commune 283 m²
15	aménagement du Carrefour du Centre	Commune 72 m²
16	création d'accès à des parcelles en déshérence	Commune 338 m²
17	aménagement du corridor agricole sur la B15-16	Syndicat des eaux 33956 m²
18	aménagement du corridor agricole sur la B15-16	Syndicat des eaux 428 m²
19	création d'une servitude présumée sur la parcelle agricole	Commune 505 m²
20	création d'une servitude présumée entre la zone des terres et la zone des terres	Commune 445 m²
21	création d'une servitude présumée entre la zone des terres et la zone des terres	Commune 90 m²
22	création d'une servitude de traitement d'eau potable	Syndicat des eaux 21734 m²
23	aménagement du corridor agricole sur la zone des terres	Commune 674 m²

Légendes

zones

- Ua : zone urbaine de centre bourg
- Ub : zone urbaine périphérique au centre-bourg
- Ubc : zone urbaine périphérique du centre-bourg à vocation commerciale
- Ue : zone urbaine à vocation d'activités
- Ui : zone urbaine dédiée aux équipements publics
- Uh : hameaux ruraux
- 1AU : zone à urbaniser à vocation d'activités
- 1AU : zone à urbaniser à vocation résidentielle principale
- A : zone agricole
- NPb : zones naturelles
- NPI : zone naturelle de loisir (STECAL)
- NPa : zone naturelles de protection stricte

Prescriptions

- périmètre d'OAP
- emplacements réservés
- périmètre de protection des monuments historiques
- marges de recul aux voies
- protection des cours d'eau au titre du L151-19
- espaces boisés classés
- linéaires protégés comme espaces boisés classés
- protection de surfaces arborées au titre du L151-19
- protection du bâti ancien au titre du L151-23
- protection du linéaire bocager au titre du L151-19
- protection du linéaire commercial
- protection du patrimoine ponctuel (L151-23)
- bâtiments autorisés au changement de destination

données cadastrales

- bâtiments
- parcelles
- contour commune

Autres informations

- périmètre de droit de préemption urbain
- périmètre de réversibilité autour des bâtiments agricoles

